



Contre la mort programmée des services publics

L'intersyndicale des trois versants de la fonction publique de La Réunion appelle les agents publics à la grève le mardi 29 septembre 2026 et invite toute la population à rejoindre le rassemblement devant la Préfecture à Saint-Denis, à partir de 09h00.

Les premières annonces budgétaires pour 2027 font craindre de nouvelles restrictions pour les services publics, les rémunérations et les conditions de travail. Nous refusons que les personnels et les usagers paient le prix de choix qui affaiblissent durablement les missions d'intérêt général.

La dégradation des conditions de travail, les services sous tension et les difficultés de recrutement fragilisent la qualité du service rendu à la population. Les personnels ont besoin de moyens pour exercer leurs missions, répondre aux besoins actuels et faire face aux crises à venir.

Défendre le service public, c'est défendre l'accès de toutes et tous aux soins, à l'éducation, à la sécurité et aux droits. Nous refusons son affaiblissement et exigeons des services publics de proximité, accessibles sur l'ensemble du territoire.

Nous portons des revendications communes :

- Des salaires revalorisés, avec une hausse significative du point d'indice et son indexation sur l'inflation ;
- Des grilles indiciaires permettant une réelle progression de carrière et des débuts de carrière au-dessus du SMIC ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- Le rétablissement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat et la préservation du pouvoir d'achat des retraité-es ;
- Une rémunération maintenue à 100 % en congé de maladie ordinaire et la suppression du jour de carence ;
- Le renforcement de tous les services publics, par des moyens humains et budgétaires adaptés aux missions, pour garantir l'égalité d'accès aux services publics et leur continuité, notamment face aux conséquences du dérèglement climatique.

D'autres choix sont possibles. Une meilleure répartition des richesses et une fiscalité plus juste doivent permettre de financer les besoins collectifs. La défense du service public concerne toute la population : nous l'invitons à rejoindre le mouvement, aux côtés des personnels, le 29 septembre.

***Défendons tous nos services publics :
Grand rassemblement le mardi 29 septembre dès 9H00
au jardin de la Préfecture à Saint-Denis !***